

TRAVAILLEUR SOCIAL (H/F)

POLE FAMILLE – SEMO site de Vienne – Activité AEMO/AGBF

Le **Pôle Famille** est constitué d'un Service Educatif en Milieu Ouvert (SEMO) qui exerce ses missions à partir de 4 sites que sont Fontaine, Bourgoin-Jallieu, Villefontaine et Vienne et d'une Action de Promotion du Milieu Voyageur (APMV) située à Fontaine, Bourgoin Jallieu et à Roussillon. Les professionnels du SEMO suivent des mesures destinées à la protection des mineurs dans le domaine de l'AEMO, l'AEMO renforcé, l'AED, l'AGBF, l'AESF et la MJIE. L'APMV exerce une action sociale et socio-éducative auprès des gens du voyage de l'Isère, son activité s'exerce en milieu ouvert.

Vous souhaitez vous investir dans une **association à dimension humaine**, rejoignez-nous à la **Sauvegarde Isère**.

LE METIER

Lieu de travail : SEMO SITE DE VIENNE

Le service AEMO intervient principalement sur ordonnance du Juge des Enfants, au titre de la protection judiciaire. Intervention au domicile des parents suite au prononcé d'une mesure d'assistance éducative par l'autorité judiciaire. Observation et analyse du fonctionnement familial en lien avec les parents accompagnés

Etayage de la fonction parentale

Accompagnement éducatif des enfants

Rédaction de rapports/note à destination du juge des enfants

Répond à la commande sociale dans le cadre de la législation en vigueur :

-  établir un diagnostic social et socio-éducatif,
-  concevoir et conduire une action sociale,
-  construire un cadre d'analyse et d'expertise des pratiques sociales et éducatives...

Le service AGBF intervient dans le cadre de l'accompagnement éducatif et budgétaire

- Assurer le suivi des mesures :

AGBF : sur ordonnance du juge des enfants au titre de la protection judiciaire.

Intervention au domicile des parents.

Le délégué aux prestations familiales gère les revenus avec les parents afin de répondre aux besoins liés à l'entretien, à la santé et à l'éducation des enfants. Il intervient selon les axes de travail qui doivent permettre de comprendre la nature des difficultés rencontrées par la famille et d'élaborer des priorités. Il définit avec les parents des choix budgétaires dans l'intérêt des enfants.

- Rédaction de rapports/note à destination du juge des enfants et du conseil départemental.
- Répond à la commande sociale dans le cadre de la législation en vigueur :
 - établir un diagnostic social et socio-éducatif,
 - concevoir et conduire une action sociale,

Il travaille en conformité avec les valeurs associatives et le projet de service et participe à l'élaboration et à l'évolution de ce dernier.

LE PROFIL

Diplôme d'état exigé d'Educateur Spécialisé ou Assistante de Service Social ou CESF : Niveau 5

Permis B exigé

Discrétion, capacité à travailler en équipe, autonomie, capacité d'adaptation, capacités rédactionnelles

Ouverture à de nouvelles pratiques, Capacité à organiser des activités collectives et à mener des entretiens dirigés

Débutant accepté

RÉMUNÉRATION & AVANTAGES

 **Salaire brut annuel : A partir de 22 352€**

 **Mutuelle**

 **Accord télétravail**

 **Tickets restaurant**

 **Congés trimestriels et ancienneté**

 **Actions sociales et culturelles CSE**

 **Accompagnement Action logement**

